



Achat véhicule d'occasion à un particulier

Par **florette53**, le **27/05/2012** à **09:18**

Bonjour,

J'ai pris possession hier d'un véhicule d'occasion acheté auprès d'un particulier et que j'ai réglé à sa demande au moyen d'un chèque de banque - ce véhicule est malheureusement tombé en panne après avoir parcouru une trentaine de kms - perte du pot d'échappement qui d'après le dépanneur avait été "rafistolé" d'une manière plus que précaire et avec du scotch...

- Ai-je un recours quelconque contre mon vendeur (qui n'a plus répondu lorsque j'ai essayé de le contacter par tel sur le moment et durant toute la journée) et si oui quelle serait la démarche à entreprendre ?? Merci par avance de votre conseil et à vous lire - Cordialement